

28 fév 2025 -14:29

Appartient à Conseil des ministres du 28 février 2025

Proposition globale de budget 2025 pour les soins de santé

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition globale de budget pour les soins de santé pour l'année 2025.

La proposition repose sur une norme de croissance de 2,5 % en plus de l'indexation. Elle prévoit les mesures nécessaires pour maintenir le budget sur la bonne voie.

Le ministre des Affaires sociales est chargé de la suite de la mise en œuvre du budget des soins de santé pour l'année 2025.

Le ministre des Affaires sociales est en outre tenu d'élaborer, en concertation avec les acteurs, un ensemble de mesures de contrôle s'élevant au moins aux montants réservés et aux sous-utilisations figurant dans la proposition de budget, avec effet au 1er janvier 2026.

Le Conseil des ministres confirme enfin la trajectoire d'économies prévue pour les spécialités pharmaceutiques 2021-2024 et charge le ministre des Affaires sociales d'examiner, en concertation avec le secteur, des mesures alternatives lorsque la trajectoire d'économies n'est pas réalisée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte contre la pauvreté
Rue de la Loi 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be